



# Manifeste : La solidarité, plus que jamais un délit ?

14 février 2017



[www.delinquantssolidaires.org](http://www.delinquantssolidaires.org)

Procès d'habitants de la vallée de la Roya « coupables » d'être venus en aide à des réfugié·e·s, avec la menace de lourdes sanctions. Mesures d'intimidation, poursuites - et parfois condamnations - de personnes ayant agi en soutien de migrant·e·s ou de Roms, à Calais, à Paris, à Norrent-Fontes, à Boulogne, à Loos, à Perpignan, à St-Etienne, à Meaux... On assiste depuis plusieurs mois à la recrudescence de cas où la solidarité est tenue pour un délit.

Il est clair que les autorités entendent faire plier les citoyennes et les citoyens qui n'adhèrent pas aux politiques de non accueil et de mise à l'écart des migrants, et qu'elles n'hésitent pas pour cela à les assimiler à ceux qui profitent de la vulnérabilité des exilé·e·s et les exploitent, passeurs et trafiquants en tout genre.

100 organisations associatives ou syndicales, nationales ou locales, publient un manifeste par lequel elles entendent dénoncer ces procédés. Dans les semaines qui viennent, elles mettront en œuvre toutes sortes d'actions afin que soient préservés le droit de regard, le droit de critique, le droit de s'opposer à des politiques qu'on désapprouve, le droit de se conduire autrement qu'en agent de politiques de fermeture :

# DÉLINQUANTS SOLIDAIRES

SI LA SOLIDARITÉ AVEC LES ÉTRANGERS EST UN DÉLIT,  
ALORS NOUS SOMMES TOUS DÉLINQUANTS.

## Manifeste : La solidarité, plus que jamais un délit ?

Bien sûr, la solidarité n'a jamais été inscrite dans aucun code comme un délit.

Cependant, des militants associatifs qui ne font que venir en aide à des personnes en situation de très grande précarité, victimes de décisions dangereuses, violentes, voire inhumaines, se retrouvent aujourd'hui face à la justice.

**Avec l'instauration de l'état d'urgence, et dans le contexte baptisé « crise migratoire », on assiste à une recrudescence de poursuites** visant à empêcher l'expression de la solidarité envers migrants, réfugiés, Roms, sans-papiers... Au-delà, c'est le soutien à l'ensemble des personnes étrangères qui tend à devenir suspect, l'expression de la contestation des politiques menées qui est assimilée à de la rébellion et au trouble à l'ordre public.

La loi permet en effet de poursuivre les personnes qui viennent en aide aux « sans-papiers », mais toutes sortes d'autres chefs d'accusation servent désormais à entraver toute action citoyenne qui s'oppose aux politiques mises en oeuvre.

L'ensemble de ces intimidations, poursuites, condamnations parfois, visent donc bien en fait ce qui constitue de nouvelles formes du « délit de solidarité ».

Dès 2009, les associations de défense des droits de l'Homme et de soutien aux étrangers avaient dénoncé le fait que le délit d'« aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers en situation irrégulière », introduit à l'origine pour lutter contre ceux qui font commerce du trafic et de l'exploitation des étrangers, ait permis au fil du temps de sanctionner les « aidants » d'étrangers sans papiers, même agissant dans un but non lucratif. Si les peines prévues ne sont pas toujours

appliquées, une telle réglementation a bien sûr **un effet dissuasif** sur celles et ceux qui refusent de se soumettre à des politiques hostiles aux étrangers.

**La mobilisation associative**, à l'époque, a abouti à plusieurs réformes successives, dont celle du 31 décembre 2012 qui a été présentée comme la « suppression » du délit de solidarité. Il n'en est rien ; la nouvelle rédaction des textes se contente de préciser et augmenter les cas d'exemption de poursuites. Outre l'aide apportée à des parents, est autorisée l'aide qui aura seulement visé à « assurer des conditions de vie dignes et décentes à l'étranger » ou à « préserver la dignité ou l'intégrité physique de celui-ci ».

**Malgré tout, des personnes ayant manifesté leur solidarité avec des étrangers sans titre de séjour continuent d'être inquiétées** - convocations à la police ou à la gendarmerie, gardes à vue, perquisitions, écoutes téléphoniques - voire poursuivies et parfois punies d'amende et emprisonnement.

Dans le même temps, des poursuites ont commencé d'être menées sur la base de textes sans rapport avec l'immigration.

- **Les délits d'outrage, d'injure et de diffamation, de rébellion ou violences à agent de la force publique** sont utilisés pour défendre l'administration et la police contre celles et ceux qui critiquent leurs pratiques ;
- **Le délit d'« entrave à la circulation d'un aéronef »**, qui figure dans le code de l'aviation civile, permet de réprimer les passagers qui, voyant des personnes ligotées et bâillonnées dans un avion, protestent contre la violence des expulsions ;
- **La réglementation qui sanctionne l'emploi d'un travailleur étranger sans autorisation de travail** a servi à inquiéter des personnes qui, hébergeant des étrangers en situation irrégulière, acceptent que leurs hôtes les aident à effectuer des tâches domestiques.
- Aujourd'hui, les motifs des poursuites se diversifient toujours plus. Tandis que **les poursuites pour aide à l'entrée et au séjour ont repris de plus belle, de nouveaux chefs d'accusation** sont utilisés pour condamner les actions solidaires :
- **La réglementation en matière d'urbanisme** a été invoquée à Norrent-Fontes (Pas-de-Calais) pour demander la destruction d'abris pour migrants ;
- **Des textes sur l'hygiène ou la sécurité applicables à des locaux** ont servi à empêcher des hébergements solidaires à St-Etienne ;
- **L'absence de ceinture de sécurité et d'un siège pour une fillette à bord d'un camion** a permis la condamnation d'un aidant à Calais ;
- **L'intrusion dans des zones particulières**, interdites pour cause d'état d'urgence, a été utilisée, à Calais également, pour sanctionner le regard citoyen ;
- **Le délit de faux et usage de faux** est utilisé pour intimider des personnes qui ont voulu attester de la présence depuis plus de 48h de personnes dans un squat à Clichy ;
- • etc...

Et, de plus en plus, **le simple fait d'avoir voulu être témoin d'opérations de police, d'expulsions de bidonvilles, de rafles**, peut conduire à une arrestation, sous couvert de rébellion ou de violences à agent.

**Ces procédés d'intimidation doivent cesser.** Nous affirmons la légitimité du droit de regard des citoyens et des citoyennes sur les pratiques de l'administration, de la justice ou de la police. Nous voulons que soient encouragé·e·s celles et ceux qui se montrent solidaires des personnes en situation de précarité sans se soucier de savoir si elles sont ou non en situation régulière quant au séjour. Nous refusons que les populations visées par des politiques ou des pratiques xénophobes soient privées de soutien. C'est l'avenir du principe même de solidarité qui est en jeu.

*Pour apporter la signature d'une organisation (association, syndicat, collectif), et rejoindre le collectif Délinquants solidaires, écrire à [contact@delinquantssolidaires.org](mailto:contact@delinquantssolidaires.org)*

## **Premières organisations signataires :**

### **Associations nationales**

Acat (Association chrétienne contre la torture et la peine de mort)

ACIAH (Accessibilité, communication, information, accompagnement du handicap)

Acort (Assemblée citoyenne des originaires de Turquie)

Act Up-Paris

ADDE (Avocats pour la défense des droits des étrangers)

ADMIE (Association pour la Défense des Mineurs Isolés Etrangers)

AFVS (Association des familles victimes du saturnisme)

AMF (Association des Marocains en France)

Amoureux au ban public (Les)

Anafé (Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers)

ATMF (Association des travailleurs maghrébins de France)

Attac France

Bibliothèque vivante  
CADTM France (Comité pour l'abolition des dettes illégitimes)  
Catred (Collectif des accidentés du travail, handicapés et retraités pour l'égalité des droits)  
CCFD-Terre solidaire  
Cedetim/Ipam (Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale)  
Ceras (Centre de recherche et d'action sociales)  
Christianisme social  
Cnafal (Conseil national des associations familiales laïques)  
Collectif National Droits de l'Homme Romeurope  
Collectif Ni Guerres Ni État de Guerre  
Comede (Comité pour la santé des exilés)  
Comegas (Collectif des médecins généralistes pour l'accès aux soins)  
Convivances  
Copaf (Collectif pour l'avenir des foyers)  
Culture et Liberté  
Dom'Asile  
Elena-France (Avocats du droit d'asile)  
Emmaüs France  
Emmaüs International  
Ensemble  
Fasti (Fédération des associations de solidarité avec tou-te-s les immigré-e-s)  
FCPE (Fédération des Conseils de parents d'élèves des écoles publiques)  
Fédération Entraide Protestante  
Fnars (Fédération des acteurs de la solidarité)  
Fondation Abbé Pierre  
Fondation Frantz Fanon  
FTCR (Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives)  
France Amérique Latine (FAL)  
Français langue d'accueil  
Genepi  
Gisti (Groupe d'information et de soutien des immigré-e-s)  
Jesuit Refugee Service (JRS) France  
La Cimade  
LDH (Ligue des droits de l'Homme)  
Médecins du Monde France  
Migrations santé  
Mrap (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples)  
Peuple et Culture  
RESF (Réseau Éducation Sans Frontières)  
Réseau Foi & Justice Afrique Europe, antenne de France  
Résister Aujourd'hui  
Revivre (association de soutien aux demandeurs d'asile, réfugiés syriens et prisonniers politiques en Syrie)  
Secours Catholique  
SOS Racisme  
UJFP (Union juive française pour la paix)  
Utopia 56

**Associations locales**  
Auvergne-Rhône-Alpes  
ADA (Accueil demandeurs d'asile) - Rhône-Alpes

Apardap (Association de parrainage républicain des demandeurs d'asile et de protection) - Isère  
Asda 01 (Association de solidarité avec les demandeurs d'asile de l'Ain)  
Asti - Bassin d'Annonay  
Asti de Romans (Drôme)  
Attac - comité local Rhône  
CCFD-Terre solidaire de l'Ardèche  
Collectif du Mouton Pirate (Allier)  
Comité de parrainage de familles demandeurs d'asile du canton de Firminy (42)  
ISM Corum  
Pastorale des Migrants 38  
RESF 03 (Allier)  
RESF Saint-Etienne (42 - Loire)  
RESF 38 (Isère)  
RESF 43 (Haute-Loire)  
RESF 63 (Puy-de-Dôme)  
Roms Action (Grenoble)  
RUSF 38 (Isère)  
Transport People and Care  
Bourgogne-Franche-Comté  
CDAFAL (Conseil départemental des associations familiales laïques) - 70 Haute-Saône  
CDDLE (Collectif de défense des droits et libertés des étrangers) Besançon, Doubs  
Collectif Creusot-Autun des Droits de l'Homme  
Comité d'entraide aux réfugiés - Lure (Haute-Saône)  
Groupe Proudhon de la Fédération anarchiste de Besançon (25)  
L'Autodidacte (Librairie associative)  
Les Amis du CADA (Digoin, Saône-et-Loire)  
RESF 25 (Doubs)  
RSM 89 (Réseau de Soutien aux Migrants de l'Yonne)  
RUSF de Côte d'Or 21  
Sol Mi Re (Collectif Solidarité Migrants Réfugiés) - Franche-Comté  
Welcome-Francois-Serre  
Bretagne  
Collectif de soutien aux migrants de Roscoff  
Collectif de soutien aux « sans papiers » du Trégor Goélo (22)  
Collectif « On est du pays de Rennes et on agit »  
Solidarité Accueil Migrants (SAM) à Allaire (Morbihan)  
Centre-Val-de-Loire  
Association Emmaüs Cent pour Un (Tours)  
La Cimade - groupe local de Blois  
Collectif 28 pour la régularisation des sans-papiers  
Grand-Est  
AADA (association d'accueil des demandeurs d'asile)  
ARDAH, Accueil des Réfugiés et Demandeurs d'Asile à Haguenau  
Association ZAI (Metz)  
Mouvement comprendre et s'engager  
Casam (Collectif d'aide aux demandeurs d'asile en Moselle)  
COMADA (comité meusien d'aide aux demandeurs d'asile )  
Hauts-de-France  
ACC Minorités visibles (Dunkerque)  
Adra Dunkerque

Arras Solidarité réfugiés  
Association Culture et Horizon de Douai  
Association William Penn d'aide aux personnes roms (Haubourdin et Loos)  
Attac Artois  
Auberge des Migrants (L')  
Autrement Dire (Aisne)  
Bibliothèque Vivante (Calais)  
Care4Calais  
Collectif amiénois des sans papiers  
Collectif solidarité Roms Lille Métropole  
Collectif de soutien à Jean Luc Munro  
Droit de Vérité, devoir de justice (Amiens)  
Équipe de soutien juridique de Dunkerque  
Flandres Terre solidaire  
Fleurbaix Solidarité Réfugiés  
intercollectifs Roms 59/62  
Fraternité Migrants Bassin Minier 62  
La Cabane juridique / Legal Shelter  
La Cimade Régionale Nord Picardie  
La Fraternité (Bruay-la-Buissière)  
Le Réveil Voyageur  
Mrap Dunkerque  
Planning familial Pas-de-Calais  
RAIL (Réseau d'accueil d'immigrés à Lille)  
Roms 5962.fr  
Salam Nord/Pas-de-Calais  
Solidarité sans papiers (Creil)  
Terre d'errance  
Terre d'errance Flandres littoral  
TRAAM (Tissage Réseau Armentierois Accueil Migrants)  
Wise (Walking in the streets'essence)  
Île-de-France  
ABC'éditions (Ah Bienvenus Clandestins), maison d'édition associative, Paris  
Actes et Cités  
AMELIOR (biffinEs, travailleurs excluEs)  
ASEFRR (Association Solidarité Essonne Familles Roumaines et Roms)  
Aset 93 (Association d'aide à la scolarisation des enfants Tsiganes)  
Assemblée citoyenne du 14ème  
Association Encrages (Paris)  
Association KÂLÎ  
Asti 93  
Autremonde  
BAAM (Bureau d'accueil et d'accompagnement des migrants)  
CCFD -Terre solidaire 93  
CCFD-Terre solidaire 95  
Centre Primo Levi  
Cercle de résistance (Paris), collectif « Nous soutenons les migrants sans papiers »  
Cercle de silence de Cergy-Pontoise  
Cercle Louis Guilloux, Paris  
CIVCR (Collectif Ivryen de Vigilance Contre le Racisme et pour l'aide aux sans papiers)

Collectif de Vigilance Paris12 pour les droits des étrangers -RESF  
Collectif « Migrants : changeons notre regard ! » - Antony (92)  
Collectif Romeurope du Val Maubuée  
Collectif de soutien de l'EHESS aux sans papiers et aux migrant-es  
Collectif de soutien aux familles Roms de St Denis ( 93)  
Collectif de soutien 5è-13è aux migrants d'Austerlitz  
Coordination des intermittents et précaires CIP - Île de France  
CSF (Confédération Syndicale des Familles), Dammarie-les-Lys - 77  
Ecodrom 93  
Groupe accueil et solidarité (GAS)  
Hors la Rue  
Inter-Collectif Parisien de Soutien aux Migrant-es  
Intermedes Robinson  
Kolone (Association pour l'enseignement du français aux nouveaux arrivants)  
La Chapelle debout  
LDH, section EHESS  
Observatoire Citoyen du CRA de Palaiseau  
Paris d'exil  
Pride de Nuit  
RESF Clichy-Montfermeil  
RESF 93  
Romeurope 94  
Sang Pour Sans (Champigny, 94)  
Solidarité Migrants Oise  
Solidarité migrants Wilson  
Turbulences Marne-La-Vallée  
Normandie  
AHSETI (ASTI du Havre)  
Collectif Saint-Lois d'aide aux migrants (Saint-Lô)  
Collectif de soutien aux migrants du Havre (CSMLH)  
Itinérance Dieppe  
Itinérance Cherbourg  
Itinérance Sud Manche  
RESF 27  
RESF du Havre  
Nouvelle-Aquitaine  
Association Baobab d'aide aux migrants (Angoulême)  
Association des Sans Papiers de la Haute-Vienne  
Asti - Bordeaux  
CCFD-Terre Solidaire - Pau (Béarn)  
Collectif Chabatz d'entrar (Haute Vienne)  
La Cimade - groupe de Bayonne  
La Cimade - groupe local Eymoutiers (87)  
La Cimade - groupe de Pau  
MAS (montagne accueil solidarité) Eymoutiers (Haute-Vienne)  
Peuple et culture - Corrèze  
Solidarité migrants/Etorkinekin  
Occitanie  
Association ABC'éditions Ah Bienvenus Clandestins ! (Gourdon 46)  
Association nationale des Pieds noirs progressistes - comité régional Occitanie



Association écoles Tiers Mondes (Cahors)  
Attac Toulouse  
Cercle des Voisins du CRA de Cornebarrieu (Haute-Garonne)  
La Cimade - groupe d'Alès  
La Cimade - groupe de Figeac (Lot)  
La Cimade - groupe des Pyrénées-Orientales  
Citoyens en Pays Portes de Gascogne (Samatan, Gers)  
Collectif chômeurs et précaires de Sète (34)  
Collectif des réfugiés de Rodez  
Égalité Toulouse Mirail (Toulouse)  
Ensemble 34 (Hérault)  
Grisélidis (Toulouse)  
LDH - Ariège  
LDH - section Gaillac-Tarn  
LDH Tarbes Bagnères (65)  
Liridona (Lozère)  
Mom O'Chaud (hébergements solidaires pour familles à Rodez et environs)  
Mrap Albi (Tarn)  
Planning familial 48 (Lozère)  
RESF 09 (Ariège)  
RESF 34 (Hérault)  
RESF 48 (Lozère)  
RESF 65 (Hautes-Pyrénées)  
RESF 81 (Tarn)  
Solidarité Migrants Graulhet (81)  
PACA  
Association pour la démocratie à Nice  
Association Vallées solidaires (06)  
Beaux repères (Avignon)  
Collectif Agir à Aix-en-Provence pour l'accueil des migrants en pays d'Aix  
Collectif Réfugiés de Comtat (Vaucluse)  
Comité régional LDH PACA  
Coviam (Comité de vigilance des Alpes Maritimes)  
CRIAAR (Collectif de réflexion, initiatives et actions anti-racistes) de Velaux (13)  
Didac'ressources  
Ensemble 04 (Alpes-de-Haute-Provence)  
Habitat et citoyenneté (Nice)  
La Cimade - groupe de Gap (05)  
La Cimade - groupe Var (83)  
Marseille en état d'urgence sociale  
Médecins du Monde - PACA  
Mrap Vaucluse  
RESF 06 (Alpes-Maritimes)  
RESF 83 (Var)  
Roya citoyenne (La)  
RUSF 13  
Secours catholique 06 (Alpes maritimes)  
Solidaires en Montagne de la Haute vallée du Var  
Tous migrants (Briançon, Hautes-Alpes)  
Pays-de-la-Loire

AMiSuV (Accompagnement de Migrant-e-s dans le Sud-Vendée)

CDAFAL de la Loire

GASPROM -Asti de Nantes

DAL (Droit au logement) - 44

Journal La Mée - Châteaubriand (44)

Mrap-région nazairienne

### **Organisations syndicales**

Unions nationales

Émancipation tendance intersyndicale

FERC CGT (Fédération de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture)

FSU (Fédération Syndicale Unitaire)

Info'Com-CGT

SAF (Syndicat des avocats de France)

SGLCE-CGT (Syndicat Général du Livre et de la Communication Écrite CGT)

SNUipp-FSU (Syndicat national unitaire des instituteurs et professeurs des écoles et PEGC)

SNPES-PJJ-FSU (Syndicat National des Personnels de L'Éducation et du Social)

Solidaires Étudiant-e-s

SUD Collectivités territoriales

SUD Éducation

SUD Logement social

SUD Santé Sociaux

Syndicat de la Magistrature

Syndicat National Unitaire des Assistantes Sociales de la Fonction Publique

Union syndicale Solidaires

Union départementales et locales

CGT-ADDSEA (Doubs)

FSU 59/62

Solidaires 09 (Ariège)

Solidaires 30 (Gard)

Solidaires 46 (Lot)

Sud Educ 46 (Lot)

Solidaires79 (Deux-Sèvres)

Section GGT Culture Cité Nationale du syndicat National des Musées et des Domaines

SUD Industrie Francilien

Union départementale Solidaires Pas-de-Calais

Union départementale syndicale Solidaires 21

Union départementale SUD Éducation Alsace

### **Réseaux internationaux**

EuroMed Droits

Forum civique européen

### **Avec le soutien des organisations politiques :**

Organisations nationales

Alternatives et Autogestion (A&A)

Alternative Libertaire

EELV (Europe Écologie Les Verts)

NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste)

OCL (Organisation communiste libertaire)

PCF - Parti communiste français

Organisations locales

EELV Creuse

EELV Corrèze  
EELV Haute-Vienne  
EELV Limousin  
Fédération de l'Yonne du Parti Communiste Français  
NPA 87 (Limousin)

## Différents moyens de participer à la mobilisation du collectif

**Apporter la signature d'une organisation (association, syndicat, collectif), pour rejoindre le collectif (à partir du 13 janvier)**

- [contact@delinquantssolidaires.org](mailto:contact@delinquantssolidaires.org)

**Participer à la journée d'action le jeudi 9 février 2017**

- Rassemblements, prises de parole, formation de chaînes humaines pour proclamer que nous sommes tous « délinquants » et solidaire des étrangers...
- À Paris, un rassemblement sera organisé à 10 heures - le lieu, le type d'action et les intervenants seront précisés ultérieurement.

**Être tenu e au courant d · e l'activité du collectif**

- Demander à être abonné·e à la liste de diffusion

<http://listes.rezo.net/mailman/list...>

**Contribuer à la mobilisation, diffuser de l'info, des textes et photos d'actions de protestation**

- [#DélinquantsSolidaires](#)

en ciblant les messages (par ex. @Place\_Beauvau ou @justice\_gouv...) "Si la solidarité avec les étrangers est un délit, alors je suis un·e délinquant·e"

**S'informer des cas de poursuites passés et en cours**

- Voir dossier à [www.gisti.org/delits-de-solidarite](http://www.gisti.org/delits-de-solidarite)

**Faire connaître au collectif des cas relevant, directement ou indirectement, du délit de solidarité**

- Écrire à : [contact-delit-de-solidarite@gisti.org](mailto:contact-delit-de-solidarite@gisti.org)

*Attention : Il faut que l'intéressé·e soit d'accord pour que son cas soit mis en ligne, même anonymisé (de fait l'anonymat n'empêche pas de savoir de qui il s'agit...) ou bien que l'affaire ait déjà été médiatisée. Les faits essentiels doivent être présentés (circonstances, garde à vue, comparution, décisions...) et avérés. Joindre si possible tout document officiel.)*

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >
- Adresse de cet article :  
<https://solidaires.org/Manifeste-La-solidarite-plus-que-jamais-un-delit>